

> ACTUALITÉ

LES CARTES, TOUJOURS ET ENCORE

Par Angelo Caci, directeur général, Syrtals Cards & Beyond

N'en déplaise à certains et au risque de paraître *old school*, la carte de paiement n'est pas près de disparaître, tant s'en faut ! A l'ère du numérique qui irrigue des pans toujours plus nombreux de nos activités privées et professionnelles, cela semble saugrenu et pourtant, c'est ainsi.

La carte fait le job en moult occasions et cela dure depuis des décennies. Dans les pays développés, elle est souvent l'instrument favori des consommateurs (comme c'est le cas en France, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis) et elle est indispensable pour vivre et payer dans nos sociétés de consommation.

Au plan mondial, si nous sommions les volumes de cartes en circulation des *schemes* internationaux Visa, Mastercard, Union Pay, American Express, Discover, avec ceux des systèmes nationaux et de toutes les cartes privatives dédiées à certains réseaux de distribution (carburant, magasins, transports, hôtellerie, location de voiture, aérien...), le total dépasse les 20 milliards d'unités.

Le premier pays n'est autre que la Chine avec les quelque 9 milliards de cartes du système Union Pay, lequel a gagné en notoriété ces dernières semaines compte tenu du conflit russo-ukrainien et des sanctions américaines qui ont suivi. En Europe, l'usage des cartes génère plus de 90 milliards de transactions par an, contre 160 milliards aux Etats-Unis, loin devant les virements et prélèvements, ces derniers étant néanmoins largement dominants en valeur.

Cet avantage ne s'estompera guère dans la mesure où, dans la plupart

des pays, y compris les plus matures, les projections font toujours état d'une augmentation continue du poids des cartes dans les années à venir.

PROGRESSION EN FRANCE

En France, on dénombre environ 90 millions de cartes de paiement qui réalisent plus de 15 milliards de transactions annuelles. Selon les derniers chiffres de la Banque de France relatifs au 1er semestre 2021, la carte représente 59 % des volumes de transactions non-cash contre 18 % pour les virements, autant pour les prélèvements, 4 % pour les chèques et 1 % pour le reste. Cette domination n'a cessé de progresser au fil des ans, le pourcentage était de 55 % en 2020.

Pourquoi cette tendance n'est-elle pas terminée malgré toutes les innovations qui pullulent partout dans le monde et les avantages d'autres modes de paiement comme le virement, le prélèvement ou le SCTInst (virement européen instantané) ? Les vertus de la carte sont unanimement reconnues et les réservoirs de croissance ne tarissent pas vraiment.

Somme toute, utiliser sa carte est extrêmement simple et commode, et inspire confiance tant au consommateur qu'au commerçant. S'ajoute à cette simplicité le fait que le réseau d'acceptation opéré par les *schemes* est aussi vaste qu'international et personne ne se

Les cartes en 2026



hasarderait à voyager à l'étranger sans ce précieux sésame.

SUR TOUS LES CANAUX

Par ailleurs, les cartes de paiement sont le plus souvent utilisables sur tous les canaux et en toute situation : proximité, *on-line/e-commerce*, automates/*unattended*, mobilité... et elles constituent un maillon incontournable lors de la genèse de nouveaux parcours (par exemple, *click & collect* ou magasin autonome...) : le développement continu du *e-/m-commerce* et de nouveaux modèles (*social commerce*, *CtoC*, *marketplace*...) profite à la carte même si elle n'accapare pas, bien entendu, l'intégralité des volumes de transactions supplémentaires et s'il a fallu ajuster les modalités d'authentification forte propres à la vente à distance (deuxième directive sur les services de paiement). Nous pouvons également évoquer la réussite du phénomène *open payment* dans les transports qui conduit à l'utilisation des cartes bancaires pour payer son trajet : ce sont plusieurs

centaines de villes aux quatre coins de la planète qui ont introduit ces nouvelles façons de payer en remplacement du ticket. Enfin, nul n'est besoin de rappeler combien la fonction sans contact a accru l'usage des cartes sous toutes les latitudes et combien l'augmentation des seuils en 2020 et 2021 dans plusieurs dizaines de pays (50 euros en France, 100 livres au Royaume-Uni...) a renforcé leur utilisation, certes dans un contexte de pandémie qui a fait office d'accélérateur comme cela a été amplement analysé (ce sont désormais plus de la moitié des transactions éligibles qui sont réalisées selon cette modalité avec des pointes à 80 % dans certains pays, par exemple le Royaume-Uni). Le sans contact pourra d'ailleurs continuer à croître grâce à la fonction *Pin On Line* déjà répandue en Europe et qui débarque en France, avec les taxis G7 notamment.

Les cartes de paiement sont souvent de véritables instruments marketing auxquels sont rattachés de multiples services : assurance, assistance, *cashback*, promotions, récompenses, conciergerie... et se déclinent en toute une gamme de produits, du *low cost* au haut de gamme, auxquels le grand public ou les entreprises sont appétents.

Le nombre d'émetteurs croît inexorablement et les néo-acteurs prétendent les plus digitaux qui soient (néo-banques, établissements de paiement...) n'ont pas hésité à proposer toute une pano-

plie de cartes à leurs clients qui les ajoutent ainsi à leurs portefeuilles déjà bien garnis.

La carte se renouvelle intrinsèquement au titre des matériaux utilisés (recyclables, bois, métal...) et des technologies (cryptogramme dynamique, biométrie...), apportant ainsi plus de durabilité, de confort, de reconnaissance ou de sécurité, selon la sensibilité de chacun.

Le parc d'acceptation de cartes ne cesse de grandir grâce à de nouvelles générations de terminaux de paiement électronique ou de supports équivalents (smartphones/tablettes couplés avec des petits lecteurs) jusqu'aux solutions plus récentes de type SoftPOS basées sur des smartphones Android ou iOS seuls. Apple s'y est mis en cette année 2022, ce qui ferait « trembler » les fabricants historiques de matériels. En outre, le recours à ces « nouveaux TPE » bénéficiera demain de la fonctionnalité *Pin On Glass* qui ne pourra qu'accroître les occasions d'utilisation avec de plus gros montants.

DERRIÈRE LES WALLETS

Enfin, même lorsque l'on utilise un *e-wallet* ou portefeuille électronique (Paypal, Paylib, Lyf...) ou son téléphone pour payer, en de nombreuses circonstances, l'enrôlement est réalisé moyennant la possession d'une carte. C'est notamment le cas des XPay Apple, Google et Samsung dont les utilisateurs se comptent par centaines de millions dans le monde. Ce n'est donc que l'enveloppe ou le facteur de forme qui change, mais in fine, il s'agit bien d'une transaction par carte.

Et quand la carte n'est plus physique mais devient digitale/virtuelle, ce sont toujours les fameux rails historiques de la monétique des différents

schemes nationaux ou internationaux qui entrent en jeu.

Enfin, ultime exemple de la résilience de la carte, il ne nous a pas fallu attendre bien longtemps avant que n'apparaissent les premières cryptocartes, adossées à Visa ou Mastercard, qui permettent ainsi aux détenteurs de cryptoactifs de dépenser leur argent non conventionnel auprès d'un large réseau d'acceptation.

COHABITATION DURABLE

Loin de moi, évidemment, l'envie absolue de faire l'apologie de la carte et d'ignorer tout ce qui est fait aujourd'hui avec grand succès par d'autres biais (iDeal aux Pays-Bas, Swish en Suède, Bizum en Espagne, Zelle aux Etats-Unis, Sofort en Allemagne, UPI en Inde...), notamment dans les pays qui ont une forte culture du virement et ceux qui ont mis en place des systèmes interbancaires en temps réel. Sans oublier les contrées qui ont diffusé à grande échelle des *e-wallets* multifonctions (Alipay, Wechatpay en Chine ; PayTM, PhonePe en Inde ; Grabpay, Gopay en Asie du Sud-Est ; Kakaopay en Corée du Sud...) ou qui ont rendu la *mobile money* incontournable, par exemple en Afrique subsaharienne.

Idem quant au vrai potentiel des cinématiques autorisées grâce à l'*open banking* et à l'initiation de virement qui peuvent, dans certaines circonstances, apporter des services appréciables : sûreté, plafonds plus élevés, moindres coûts éventuels... Mais force est de constater que le renversement ou grand remplacement n'est pas pour demain et qu'il faudra attendre cinq à dix ans avant que les édifices construits à base de cartes ne deviennent éventuellement des châteaux en péril. A contrario, nous allons assister à une cohabitation durable entre ces différentes méthodes de paiement et la carte jouera à fond ses nombreux atouts et atours pour demeurer dans le paysage. ■

Des dépenses en augmentation

